

L'essentiel de 2010



L'année 2010 a été, hélas, une année marquée par des catastrophes naturelles importantes : Haïti, le Pakistan, et la tempête Xynthia.

Ces événements dramatiques ont donné lieu, surtout pour Haïti, à de très forts élans de générosité.

Pour le Secours Catholique et ses donateurs, c'est aussi l'occasion de démontrer l'efficacité de la gestion des dons reçus.

La tragédie du Tsunami de 2004 a amené notre association à formaliser son accompagnement des partenaires dans la durée et à évaluer les résultats obtenus à l'issue de la période d'utilisation qui s'achève en 2010.

Au début de l'année 2011, la Cour des comptes a salué la rigueur de cette gestion et le respect des engagements pris à l'égard des donateurs.

Les mêmes principes sont appliqués pour les dons reçus pour Haïti. L'utilisation des fonds reçus s'étalera sur cinq ans pour mettre en œuvre et achever des opérations de réhabilitation et de développement.

Ces catastrophes n'ont pas détourné pour autant le Secours Catholique et ses bénévoles de l'essentiel de son action qui est l'accompagnement des personnes accueillies. Or, cela demande aux bénévoles d'y consacrer beaucoup de temps. C'est pourquoi aux côtés des flux financiers, les contributions volontaires, valorisées sur des bases très prudentes, représentent un montant encore plus élevé.

Le Secours Catholique est, sans doute, la plus importante association française en contribution de bénévoles.

Grâce aux dons reçus, qui ne faiblissent pas, les bénévoles, dont le nombre augmente d'année en année, disposent des moyens nécessaires pour, comme nous sommes fiers de le dire, « être près de ceux qui sont loin de tout ».

François Soulage
Président du Secours Catholique

LE SECOURS CATHOLIQUE/ CARITAS FRANCE



Fondé en 1946, le Secours Catholique est un service de l'Église catholique, membre de la confédération Caritas Internationalis et association reconnue d'utilité publique. Il fédère un réseau de 62 000 bénévoles pour « *apporter partout où le besoin s'en fera sentir, à l'exclusion de tout particularisme national ou confessionnel, tout secours ou toute aide directe ou indirecte, morale ou matérielle, quelles que soient les options philosophiques ou religieuses des bénéficiaires.* » (extrait des statuts, art. 1)

Sa mission

Le Secours Catholique a pour mission de faire rayonner la charité chrétienne par la mise en œuvre d'une solidarité concrète entre tous, en France et dans le monde.

Le Secours Catholique considère que les hommes, femmes, enfants, vivant des situations de pauvreté, sont les premiers acteurs de leur développement.

Il s'engage à leurs côtés pour lutter contre les causes de pauvreté et d'exclusion et promouvoir le développement de la personne humaine dans toutes ses dimensions.

Il recherche un partenariat militant avec les organisations qui partagent ses objectifs afin de promouvoir la justice sociale au sein des politiques locales, nationales et internationales. Témoignant de l'Évangile, il invite chaque personne à aller à la rencontre des plus pauvres, à se mettre à leur écoute, à les soutenir et à s'associer avec eux pour construire ensemble une société juste et fraternelle.

Ses fondements

Fidèle à l'esprit de ses origines, le Secours Catholique enracine son action dans l'Évangile et dans l'enseignement social de l'Église : le respect de la dignité de la personne humaine, la justice, la solidarité, la fraternité, la réconciliation, l'option préférentielle pour les pauvres, le développement intégral de la personne humaine, la subsidiarité, la destination universelle des biens, l'indivisibilité des droits.

La force d'un réseau

Les actions du Secours Catholique sont mises en œuvre par un réseau de bénévoles organisés en équipes locales, intégrées au sein de délégations et appuyées par les bénévoles et salariés du siège national.

En France : 1 490 000 personnes accueillies et accompagnées en 2010 dans 2 586 lieux d'accueil, par 4 228 équipes locales (France et Dom-Tom) intégrées au sein de 94 délégations départementales (au 1^{er} janvier 2010).

À l'international : 430 opérations menées en 2010 dans 62 pays, en lien avec le réseau Caritas Internationalis (165 Caritas nationales) ; 2,8 millions de bénéficiaires directs de l'aide internationale.

- ▶ Réseau actif de 62 000 bénévoles et de 955 salariés sur tout le territoire.
- ▶ 3 antennes : Cité Saint-Pierre à Lourdes, Maison d'Abraham à Jérusalem, le Cèdre à Paris.
- ▶ 16 cités-secours : lieux d'hébergement au sein de l'Association des cités du Secours Catholique.

2006-2016 : les 6 orientations du Secours Catholique

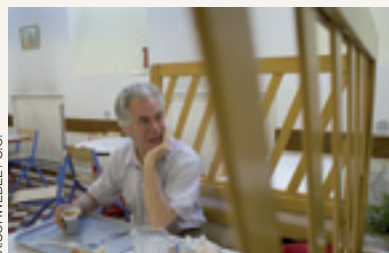
En 2005, le Secours Catholique a défini ses orientations nationales pour les 10 années à venir :

- ▶ Renforcer notre soutien auprès des personnes et territoires les plus marginalisés ou isolés, par la mise en réseau et le partenariat.
- ▶ S'associer avec les personnes rencontrées par un accompagnement fraternel et par l'action collective.
- ▶ Agir sur les causes de la pauvreté en s'engageant avec les personnes qui la subissent.
- ▶ Renforcer l'engagement international de tous les acteurs du réseau, en développant notamment des collaborations concrètes entre les délégations et les Caritas.
- ▶ Favoriser et soutenir l'engagement solidaire de tous en adaptant nos actions, nos formations et notre communication.
- ▶ Oser vivre la fraternité avec les pauvres en Église et partager ensemble la recherche de sens.

LES ORGANISMES LIÉS AU SECOURS CATHOLIQUE

Le Secours Catholique a pour mission de faire rayonner la charité chrétienne par la mise en œuvre d'une solidarité concrète entre tous, en France et dans le monde. Cette mission est très large et le Secours Catholique partage certaines parties de sa mission avec divers organismes qui lui sont toujours liés.

L'Association des Cités du Secours Catholique (ACSC)



X.SCHWIBEL / S.C.

Le Secours Catholique a créé au cours de son histoire diverses cités, prototypes d'un hébergement pour des personnes en précarité. Il a regroupé en 1990 ces établissements en une association autonome, l'ACSC. Sa mission est d'assurer l'accueil, l'hébergement, l'accompagnement et l'insertion des personnes en situation d'exclusion ou de handicap, de promouvoir l'engagement de chacun, salariés et bénévoles, de développer une expertise collective pour faire évoluer les pratiques et des politiques sociales, de sensibiliser l'opinion publique et interpellier les pouvoirs publics.

L'ACSC regroupe aujourd'hui 16 cités accueillant 6 500 personnes, pour un budget de 48,7 M€ financé sur fonds publics à hauteur de 87 % (Etat, Conseils Généraux) :

- ▶ 11 établissements (CHRS, CHU, dispositifs en stabilisation, et maisons relais) sont consacrés à l'hébergement, à la réinsertion sociale et au logement pour un budget de 32 M€,
- ▶ 5 au handicap et à la santé, pour un budget de 14,5 M€.

La Fondation Jean Rodhain



S.C.

Dans la fidélité à la pensée de Monseigneur Rodhain, la fondation Jean Rodhain a été créée pour promouvoir un approfondissement de la réflexion sur le concept d'amour du prochain et pour déduire de ce travail doctrinal, dans le contexte de notre temps, des enseignements appropriés. Son action passe par le financement de thèses et

l'organisation de colloques. Elle organise tous les deux ans à Lourdes un colloque, dont les actes sont publiés. Elle finance en partie des chaires Jean Rodhain à Lyon, Toulouse, Paris, Angers et dernièrement à Lille. Elle accorde aussi des bourses à des chercheurs travaillant sur le thème de la Charité.

La Fondation Caritas France

Dans un monde où la pauvreté s'intensifie, le Secours Catholique a décidé de créer une force complémentaire pour agir à ses côtés : la Fondation Caritas France. Loin de se substituer à son action, cette fondation a pour objectif de soutenir des actions innovantes en faveur des personnes en grande difficulté, dans les territoires les plus pauvres. Son statut juridique de fondation offre à de grands donateurs actuels ou potentiels, la possibilité de choisir et de financer des projets spécifiques.

Tissons la solidarité



L.D'ABOVILLE / S.C.

Le réseau Tissons la Solidarité, fédère et anime 70 structures d'insertion par le recyclage de vêtements de seconde main. Les chantiers d'insertion commercialisent les vêtements recyclés au sein de boutiques intégrées destinées à tous les publics. Ce sont ainsi 125 boutiques de vêtements de seconde main, plus de 1 780 salariés en parcours d'insertion par an. Ces structures ont été créées à l'origine par le Secours Catholique et sont maintenant fédérées dans un réseau qui anime ces structures, en assure le suivi et leur professionnalisation, afin d'augmenter le retour à l'emploi pérenne des personnes en insertion.

À côté de ces quatre organisations, le Secours Catholique dispose d'une convention de partenariat depuis les années 70 avec la fédération de Charité du diocèse de Strasbourg. Créée en 1903, Caritas Alsace a la même mission que le Secours Catholique et agit sur le territoire du diocèse de Strasbourg. Avec son réseau de plus de 1 700 bénévoles organisés en 84 équipes, elle vient en aide à plus de 26 000 personnes directement.

2010, une année marquée par des catastrophes ayant mobilisé la générosité du public, un don exceptionnel et un retour à l'équilibre de fonctionnement courant.

Lancé depuis plusieurs années dans l'optimisation de sa présence territoriale, le Secours Catholique continue de déployer des forces d'animation au plus près du terrain. Dans cette optique, il a créé, au 1er janvier 2010, deux nouvelles délégations. Par ailleurs, le nouveau système d'information de pilotage et de Gestion, mis en place en 2009, a été étendu à la gestion des projets internationaux, pour faciliter l'accompagnement des partenaires dans les pays soutenus.

Bien que les difficultés économiques touchent de plus en plus d'acteurs jusque là épargnés, le Secours

ACTIONS RÉALISÉES EN FRANCE (69 M€)

En 2010, 1 490 000 personnes ont été soutenues et accompagnées dans les lieux d'accueil de l'association. 31 M€ ont été consacrés, directement ou avec des partenaires, aux accueils de personnes pour leur attribuer des secours, des aides d'urgence ou d'hébergement, 22 M€ à l'animation du réseau d'équipes locales de bénévoles et à leur formation et 7 M€ aux actions d'accompagnement des personnes.

1 490 000 personnes soutenues > **60 M€**
Eveil, sensibilisation et plaidoyer > **9 M€**
Journées de formation bénévoles > **25 000**

La mission première du Secours Catholique, qui est de « faire rayonner la charité chrétienne par la mise en œuvre d'une solidarité concrète entre tous », va bien au-delà de l'attribution de secours directs. Elle met en œuvre un accompagnement fraternel qui prend

en compte la personne humaine dans toutes ses dimensions. Les secours sont attribués dans les locaux où sont accueillies les personnes, principalement les 290 000 familles, mais aussi les personnes sans domicile, les migrants... Des aides sont également décidées lors de commissions d'attribution des secours qui regroupent les demandes émanant d'équipes locales, de services sociaux et d'autres partenaires. Toutes les dépenses concernant l'accueil, les secours et l'hébergement s'élèvent à 30 M€. 1 M€ a été utilisé au bénéfice des victimes de catastrophe comme la tempête Xynthia.

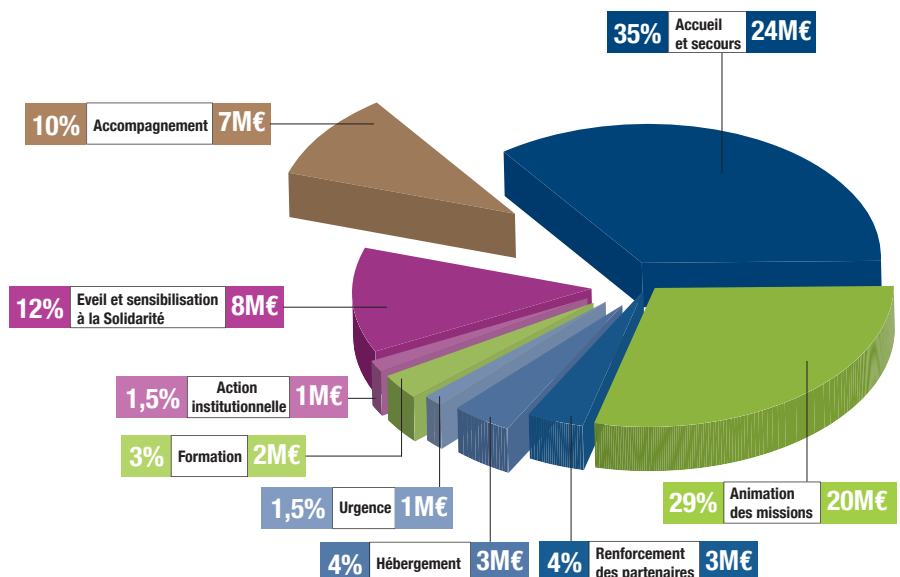
Les actions d'accompagnement sont de plus en plus nombreuses : accompagnement scolaire, accueil familial de vacances, aide aux personnes sans logement ou mal logées, action d'insertion et d'aide à la recherche d'emploi, soutien pour des dossiers de microcrédit, accompagnement dans des démarches administratives de plus en plus

150 structures pour l'insertion par l'activité Economique
5 800 participants à des voyages de l'espérance
5 000 enfants en vacances

complexes, demandes d'asile, démarches d'intégration, accès à la culture et aux loisirs ...

Toutes ces actions sont réalisées par des équipes de bénévoles. Des salariés, répartis sur tout le territoire, contribuent à l'animation et à la formation de ce réseau.

Dans les actions réalisées en France, figurent aussi l'éveil et la sensibilisation à la solidarité : le plaidoyer est aussi une mission du Secours Catholique. Ces actions regroupent les dépenses réalisées pour informer, sensibiliser, dénoncer les situations de pauvreté et diffuser une pédagogie de la Charité.



Catholique a réactualisé sa politique des aides pour assurer une meilleure répartition des secours en faveur des territoires les plus touchés. Les victimes de la tempête Xynthia ont été secourues grâce à la générosité des donateurs et des bénévoles. Des équipes sont intervenues en Haïti pour répondre aux besoins d'urgence et développent des programmes de réhabilitation en utilisant les ressources reçues pour les victimes de cette catastrophe.

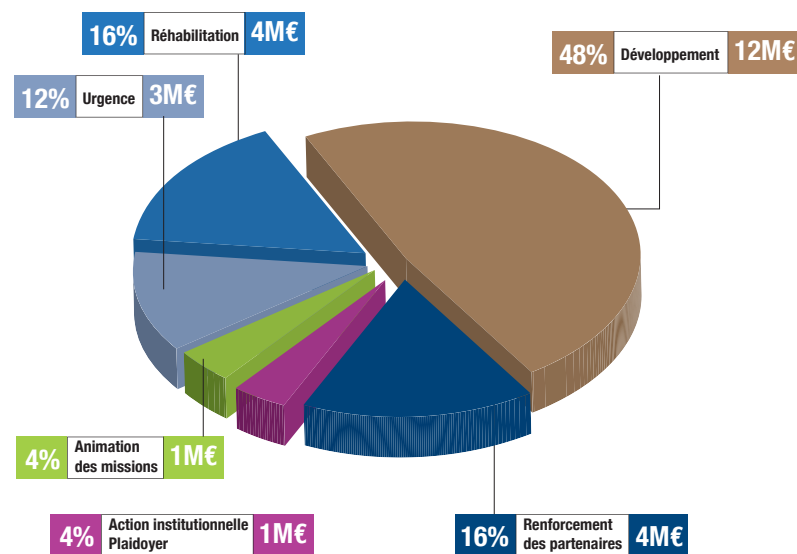
S'appuyant sur la générosité de ses donateurs, sur les compétences et l'engagement des bénévoles comme des salariés, le Secours Catholique poursuit avec conviction et enthousiasme son action, pour construire avec les populations accueillies une société juste et fraternelle.

ACTIONS RÉALISÉES À L'ÉTRANGER (25 M€)

En 2010, le Secours Catholique a mené 430 nouveaux projets internationaux, pour un montant global de 25 M€. Au total, 2,8 millions de personnes ont été les bénéficiaires directs des projets soutenus.

L'année 2010 a été marquée par le lancement de programmes importants suite au séisme d'Haïti et par la poursuite de la lutte contre la faim et pour la sécurité alimentaire. L'action du Secours Catholique est principalement orientée vers le développement et vers le renforcement de ses partenaires, ainsi que le montre le graphique ci-dessous.

L'Afrique, le continent le plus pauvre de la planète, est toujours la priorité internationale du Secours Catholique, représentant 38 % de nos engagements. Au cœur de cette pauvreté, la tragédie du Darfour, l'état de crise permanente et l'horizon du référendum pour la création d'un nouvel État au sud ont conduit Le Secours Catholique à faire du Soudan le pays prioritaire de l'association en 2010 et 2011.



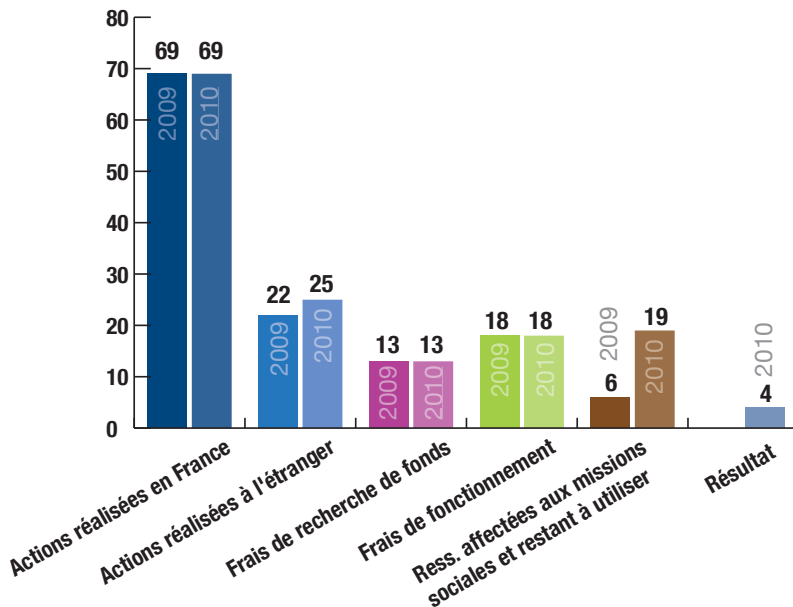
Haïti : 14 M€ à utiliser sur 5 ans

14 M€ ont été reçus suite à la catastrophe qui a anéanti une partie de la capitale du pays, tuant 220 000 personnes et laissant 1 million de sans-abri. Des programmes de reconstruction ont été lancés pour 4 M€. Il reste 10 M€ à engager au 31 décembre 2010.



EMPLOI DES RESSOURCES FINANCIÈRES 2010

En 2010, les actions réalisées en France se sont élevées à 69 M€ comme en 2009. Elles sont engagées localement grâce au réseau de bénévoles regroupés au sein des délégations et des antennes. Ce chiffre recouvre 57 M€ utilisés directement pour les personnes démunies en particulier lors de la tempête Xynthia, 3 M€ de versements à d'autres organismes agissant en partenariat avec le Secours Catholique et 9 M€ d'éveil, de sensibilisation à la solidarité et de plaidoyer. Les actions réalisées à l'étranger s'élèvent à 25 M€, soit 3 M€ de plus qu'en 2009, en raison des programmes mis en œuvre pour les victimes d'Haïti. 6 M€ d'actions réalisées directement et 19 M€ d'engagements de versements directs aux partenaires internationaux. Les frais de recherche de fonds, 13 M€, regroupent toutes les dépenses liées à l'appel à la générosité, ainsi que les frais d'appel et de traitement des legs, donations et assurances-vie.

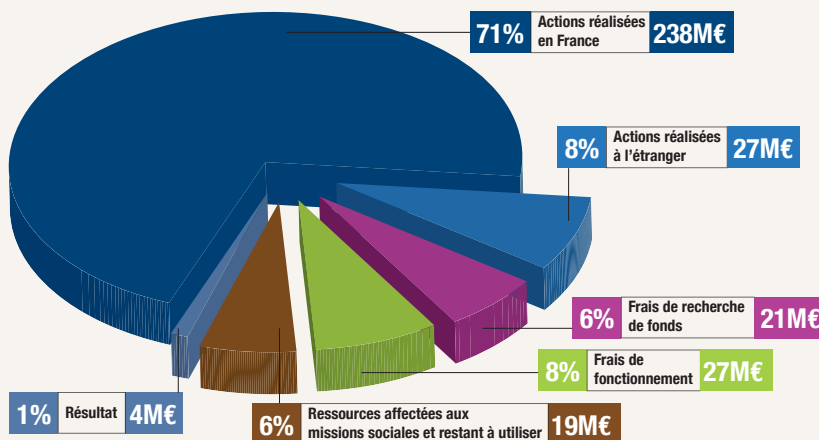


Méthode : c'est grâce au Plan comptable analytique que l'on peut imputer directement les charges affectables aux missions sociales, aux frais de recherche de fonds et aux frais de fonctionnement.

ACTIVITÉ SOCIO-ÉCONOMIQUE

Le Secours Catholique est un organisme qui vit essentiellement de générosité publique et de bénévolat. Il met en œuvre des actions de solidarité concrète entre tous en France et dans le monde et interpelle les institutions sur les situations de pauvreté et d'exclusion. Il exerce sa mission en France en agissant dans des accueils de jour tenus par des bénévoles et à l'international en finançant des projets réalisés par ses partenaires internationaux. Ce modèle socio-économique est différent de celui d'un organisme qui regroupe les ressources de la générosité avec des financements publics pour des établissements. C'est pourquoi les ratios de ressources consacrées aux missions sociales sont difficilement comparables entre organismes.

C'est l'accompagnement des personnes les plus démunies, assuré tout au long de l'année par le réseau, qui représente l'essentiel des actions réalisées en France. Il s'agit de 238 M€, soit plus de 3 fois les flux financiers consacrés à ces mêmes actions. Quant aux actions réalisées à l'étranger, elles incluent également le temps des bénévoles qui accompagnent les partenaires dans la mise en œuvre des programmes réalisés. L'évaluation des frais de fonctionnement, établie sur les mêmes bases de calcul, montre que les frais de fonctionnement représentent alors 8 %.



ORIGINE DES RESSOURCES FINANCIÈRES 2010

C'est d'abord et surtout grâce à la générosité du public que peut être menée la mission du Secours Catholique. En effet, les dons ont atteint 78 M€, soit une augmentation de 15 M€. Cela a été principalement dû aux élans de générosité provoqués par le séisme d'Haïti et la tempête Xynthia. À cela s'ajoutent les autres fonds privés.

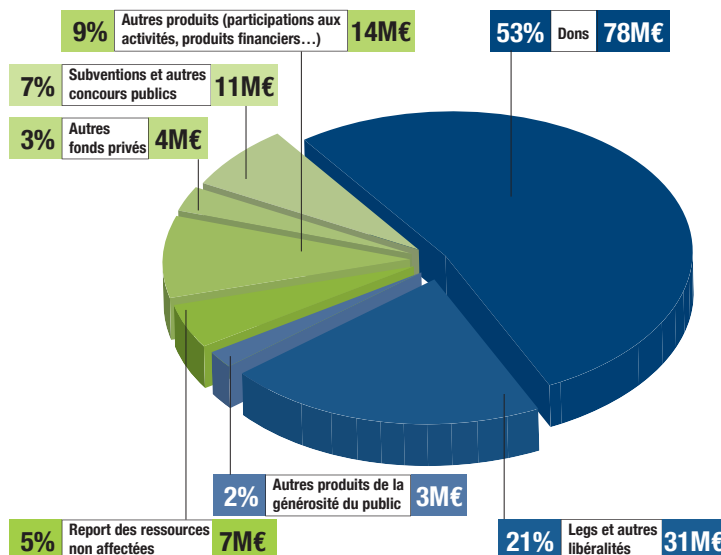
La générosité du public, incluant les dons, les legs et autres libéralités et les autres produits de la générosité du public (participations de soutien aux manifestations...), représente 112 M€, soit 75 % des ressources.

Ces ressources ont permis de financer les emplois de l'exercice et les immobilisations non financées par les cessions, à hauteur de 102 M€. Le solde non engagé des ressources affectées est venu alimenter les fonds dédiés.

Viennent ensuite, pour 14 M€, les « autres produits » qui regroupent principalement

les participations des personnes en difficulté ou des bénévoles aux activités et les produits financiers. Les subventions publiques, avec 11 M€, représentent 7 % des ressources financières.

Les emplois de 2010 sont également financés à hauteur de 7 M€ par les ressources affectées reçues les années antérieures et non utilisées auparavant.



M€

DU SECOURS CATHOLIQUE

L'activité socio-économique totale du Secours Catholique prend en compte, outre les flux financiers (148 M€), les contributions volontaires en nature à hauteur de 188 M€. Il s'agit essentiellement du bénévolat, évalué à 186 M€, des frais que les bénévoles ne se font pas rembourser et des dons en nature (2 M€).

Méthode d'évaluation : une base de données recense les 62 000 bénévoles et leur temps consacré aux activités du Secours Catholique. Le nombre de jours enregistré ressort à 27 jours par an en moyenne. En valorisant ce temps passé avec le taux horaire du SMIC (charges sociales incluses) ou de 2 fois le SMIC pour les bénévoles en responsabilité, le flux financier que représenterait ce don de temps est évalué à 186 M€.

M€



Bénévolat 56 %
(et divers)

→ 188 M€



Ressources financières 44 %

→ 148 M€

L'activité socio-économique totale réalisée par le Secours Catholique au service des populations démunies est estimée à 336 M€, avec 148 M€ de ressources financières reçues, soit 44 %, et 188 M€ de contributions volontaires, principalement du temps donné par les bénévoles, soit 56 %.

Toutes les informations publiées dans ce document sont issues des rapports moral, d'activité et financier 2010 et disponibles sur le site internet www.secours-catholique.org ou obtenus gratuitement sur simple demande écrite : 106, rue du Bac 75341 Paris cedex 07.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2010

Présenté selon le Plan comptable des associations et fondations, le bilan est certifié par le commissaire aux Comptes et approuvé par l'assemblée générale du 24 juin 2011

En Millions d'euros	2010	2009		2010	2009
ACTIF			PASSIF		
Actif immobilisé			Fonds Associatif		
Immobilisations incorporelles	1	1	Fonds propres	54	55
Immobilisations corporelles	40	40	Réserves	49	49
Immobilisations financières	1	1	Réserves de Fonds de Roulement	41	41
Total	42	42	Fonds de Réserve	8	8
Actif circulant			Excédent ou déficit de ressources en attente d'affectation	4	-
Stocks et autres créances	7	11	Total	107	104
Valeurs mobilières de placements	98	82	Provisions pour risques, charges et fonds dédiés	32	19
Disponibilités	28	22	Dettes	36	34
Total	133	115			
TOTAL ACTIF	175	157	TOTAL PASSIF	175	157

La politique de réserves du Secours Catholique

Les fonds propres constituent pour l'essentiel la contrepartie comptable des immeubles en propriété.

Le Secours Catholique conserve dans ses réserves :

- > les réserves de fonds de roulement (41M€) correspondant aux fonds nécessaires à son activité courante (6 mois), conformément à ses statuts.
- > le fonds de réserve (8M€) pour les projets exceptionnels nécessaires au développement de son action. Il a utilisé en 2010 le fonds de réserve pour une mission sociale exceptionnelle (dotation à la Fondation Caritas France).

L'actif immobilisé est constitué essentiellement des biens immobiliers utilisés pour les accueils des personnes. L'actif circulant comprend principalement des valeurs mobilières de placement qui ont augmenté du fait des fonds collectés pour Haïti.

Le fonds associatif, au passif, comporte les fonds propres à hauteur de 54 M€ et des réserves à hauteur de 49 M€. Il

intègre l'excédent de 4 M€. Notons que le niveau d'endettement financier du Secours Catholique est nul et que l'actif circulant couvre les réserves, les provisions, les dettes, et les fonds dédiés, ces derniers ayant augmenté du fait des fonds collectés pour Haïti.

Les dettes sont constituées, à hauteur de 11 M€, des fonds à verser aux partenaires internationaux pour leurs projets.

À noter. Le compte d'emploi annuel des ressources, intégré dans l'annexe aux comptes, est certifié par le commissaire aux Comptes et approuvé par l'assemblée générale du 24 juin 2011. Il est présenté selon le modèle préconisé par la nouvelle réglementation de décembre 2008. Il intègre la totalité des ressources et des emplois de l'association, reprenant ainsi les informations du compte de résultat.

Les instances de contrôle



Le comité de la Charte du « don en confiance » est un organisme d'agrément et de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité du public. Sa mission est de promouvoir le fonctionnement statutaire, la rigueur de la gestion, la transparence, la qualité de la communication et de la collecte de fonds.

Deloitte. Le commissaire aux Comptes du Secours Catholique est le cabinet Deloitte. Il contrôle chaque année 10 délégations. Avec le département d'audit interne, c'est au total un tiers des délégations qui est contrôlé chaque année.